




Liberté • Égalité • Fraternité

PREFET DRÉPUBLIQUE FRANÇAISE)ELOUPE

ALERTE CYCLONE

NIVEAU JAUNE

 Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles	EXPEDITEUR CABINET DU PREFET Astreinte SIDPC Téléphone : 0690 54 04 10	DESTINATAIRES	
	<input type="checkbox"/> CODIS <input type="checkbox"/> CORG <input type="checkbox"/> CIC <input type="checkbox"/> SAMU <input type="checkbox"/> ARS <input type="checkbox"/> RECTORAT <input type="checkbox"/> EMIZA <input type="checkbox"/> DIRECTIONS <input type="checkbox"/> MEDIAS	<input type="checkbox"/> OVSG <input type="checkbox"/> BRGM <input type="checkbox"/> COMIL <input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER <input type="checkbox"/> DEAL <input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD. <input type="checkbox"/> UAG - LARGE <input type="checkbox"/> MAIRIES	
Date :	10/09/18	Message n°	1
Heure :	06H15	Nb de page (dont celle-ci) :	2

Phénomène :	Type :	Cyclone- Ouragan 1
	Nom :	ISAAC
	Fin d'événement estimée :	14/09/18
Situation actuelle :	Position estimée :	À 9h UTC : 14,7 N / 42,7 W
	Distance à la Guadeloupe :	2022 km
	Déplacement :	Ouest 280 degrés à 22 km/h
	Pression estimée au centre :	993 hPa
	Vents moyens maximum sur 1 mn :	65 nœuds, rafales 80 nœuds
Prévisions :	<p>L'ouragan ISAAC constitue une menace croissante pour l'arc antillais entre mercredi soir et jeudi.</p> <p>ISAAC est un ouragan de petite taille. Sa trajectoire et son intensité demeurent très incertaines. Il doit passer, durant la nuit de ce mercredi au jeudi, entre Saint-Lucie et les Iles du Nord.</p> <p>ISAAC est prévu de s'intensifier graduellement, avant de s'affaiblir à l'approche de l'arc antillais.</p> <p>Il faut donc s'attendre à une nette dégradation des conditions météorologiques (pluie, vent, mer) mercredi et jeudi, qui seront précisées à l'approche du phénomène.</p> <p>La population est invitée à se tenir régulièrement informée sur son évolution.</p>	
Données observées :	Sans objet	

Prochain bulletin :	Lundi 10 septembre à 12h.
---------------------	---------------------------

MESURES A PRENDRE	
Mesures Individuelles :	<p>JMI1 : Rester vigilant et se tenir informer de l'évolution du phénomène en restant à l'écoute des bulletins d'information météorologique.</p> <p>JMI2 : Vérifier les réserves nécessaires (alimentation, eau, bougies, piles, médicaments...).</p> <p>JMI3 : Vérifier votre poste de radio (piles).</p> <p>JMI4 : Éviter d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité de cours d'eau.</p> <p>JMI5 : Ne pas prendre la mer pour une longue période sans obligation particulière.</p>
Mesures Collectives :	<p>JMC1 : Aucune mesure particulière n'est préconisée à ce stade.</p> <p>JMC2 : Les services de l'État, les entreprises et les établissements scolaires peuvent continuer à fonctionner normalement.</p> <p>JMC3 : Les services concernés par la gestion de crise vérifient leur dispositif et la disponibilité des personnels.</p> <p>JMC4 : Les mairies réalisent l'inventaire des besoins pour l'accueil éventuel de population.</p> <p>JMC5 : Les informations diffusées par Météo France doivent être suivies avec attention.</p>

CONSIGNE GÉNÉRALE (hors médias) : RETOURNER DES RÉCEPTION DE CE MESSAGE LES NOMS, COORDONNÉES (Y COMPRIS CELLE DU DOMICILE) DE LA OU LES PERSONNES CHARGÉES D'ASSURER LA PERMANENCE AU SEIN DE VOTRE ORGANISME A PARTIR DE CE JOUR ET UNE ADRESSE MAIL A : **cod@guadeloupe.pref.gouv.fr**

CONSIGNE PARTICULIÈRE MÉDIAS : MERCI DE DIFFUSER A LA POPULATION LE DESCRIPTIF DU PHÉNOMÈNE ET LES MESURES INDIVIDUELLES.

- FIN DE MESSAGE -